

Guide du tri







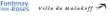




















Président de Vallée Sud - Grand Paris



Etienne LENGEREAU Maire de Montrouge Vice-Président de Vallée Sud - Grand Paris

Chère Madame, Cher Monsieur,

Voici l'édition 2026 de votre quide du tri et calendrier des collectes. Nous avons souhaité que ce document vous présente de manière claire tous les dispositifs de collecte que votre intercommunalité met en place pour agir en faveur de la transition énergétique, comme le service des encombrants à la demande ou la collecte des déchets alimentaires. Cette collecte sera d'ailleurs déployée lors d'une expérimentation sur un quartier de Montrouge au cours du 1er semestre 2026.

Le tri sélectif ne doit pas être une contrainte, c'est un acte citoyen essentiel pour préserver nos ressources, réduire notre empreinte écologique et construire un avenir plus durable.

Un tri de qualité permet en effet de transformer les déchets en nouvelles matières premières. Une bouteille en plastique recyclée peut devenir un pull polaire, une boîte de conserve se transforme en cadre de vélo, et le papier usagé renaît en cahiers ou en journaux. Chaque geste compte : un emballage mal trié peut contaminer toute une benne de recyclage et réduire à néant les efforts de tous.

Le recyclage, c'est l'affaire de tous. Ensemble, nous pouvons améliorer notre environnement et notre cadre de vie.





- P. 3 VALLÉE SUD
- P. 4 EMBALLAGES FT PAPIFRS
- P. 4 FMBALLAGES **FN VFRRF**
- P. 5 VÉGÉTAUX DF JARDIN
- P. 6 ORDURES MÉNAGÈRES
- P. 6 TEXTILES
- P. 7 DÉCHÈTERIE
- P. 8 DÉFIZÉRO DÉCHET
- P. 9 RÈGLES POUR LE BON DÉROUI EMENT DES COLLECTES
- P. 10 MFS JOURS DF COLLECTE



VALLÉE SUD RECYCLE:



VOTRE SERVICE DE COLLECTE D'ENCOMBRANTS À LA DEMANDE!

Vallée Sud Recycle est l'unique service de collecte des encombrants pour toutes les villes du Territoire. Les encombrants, les déchets d'équipements électriques et électroniques et les produits toxiques sont collectés devant chez vous, sur rendez-vous.

DÉCHETS ACCEPTÉS

- · Mobiliers et équipements d'ameublement
- · Déchets d'équipements électriques et électroniques
- · Déchets de démolition et de bricolage
- · Grands cartons d'emballage
- · Produits toxiques

DÉCHETS NON ACCEPTÉS



- Véaétaux de iardin
- Déchets médicaux
- Pneus
- · Tout élément vitré (miroirs, vitres etc.)
- Matériaux amiantés

Vallée Sud Recycle - Mode d'emploi :

Facile et rapide, la prise de rendez-vous se fait en 4 étapes sur internet ou par téléphone pour une collecte du lundi au vendredi matin.

Par internet:

Formulaire en liane sur valleesud.fr rubrique gestion des déchets



Par téléphone :

0 800 02 92 92

(appel gratuit)



Précautions à prendre pour les déchets toxiques

- · Fermer hermétiquement les produits afin d'éviter tout risque de pollution
- · Veiller à ce que l'identification du contenu soit visible lors de la collecte



EMBALLAGES ET PAPIERS

COMPOSTAGE À DOMICILE

Tous les emballages et papier se trient. Ils sont collectés une fois par semaine.

Tous les déchets d'origine végétale peuvent être compostés à domicile. Vallée Sud - Grand Paris vous propose gratuitement des composteurs et lombricomposteurs.





Déchets de la cuisine et de la maison

(composteur et lombricomposteur)

Épluchures de fruits et légumes, thé, tisane (en vrac ou en sachet en papier), café, essuie-tout, journal, papier kraft, cartons bruns, boîtes d'œufs en carton...



Déchets du jardin (composteur)

Fleurs fanées, tailles de haies et d'arbustes découpées ou broyées, feuilles mortes, tontes de gazon (en petite auantité)...



Pour obtenir votre composteur ou lombricomposteur gratuit:

valleesud.fr rubrique «Gestion des déchets»





Attention:

Dans le bac, jetez en vrac les emballages vidés sans les imbriquer ni les laver.

Les cartons doivent être pliés et mis dans le bac.

EMBALLAGES EN VERRE



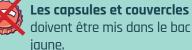


Pots et bocaux

Bouteilles de parfum



Bouteilles





Les verres à boire doivent être mis dans le bac des ordures ménagères



Les bouchons en liège et en matière synthétique doivent être mis dans le bac des ordures ménagères. Ils peuvent être repris par certains cavistes.



Les bouteilles en plastique doivent être mises dans le bac jaune

VÉGÉTAUX DE JARDIN



Les végétaux de jardin peuvent être déposés le mercredi, tous les 15 jours, au Centre Technique Municipal, situé au 3 rue Paul Bert, à partir du 11 mars 2026 jusqu'au 16 décembre 2026, de 12h à 18h. Les végétaux de jardin peuvent également être déposés à la déchèterie de Meudon.

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL



Les sapins de Noël **sans flocage ni décorations** sont collectés en enclos du 26 décembre 2025 au 30 ianvier 2026.

ORDURES MÉNAGÈRES



Borne textile

Tout ce aui reste après avoir fait le tri!

Exemples: Restes d'aliments (viande, poisson), miroirs, pots de fleurs, textiles souillés, couches, lingettes, vaisselle cassée...







Dans le bac des ordures ménagères, jetez les déchets dans un sac bien fermé.

Le dépôt de déchet au sol est interdit.

TEXTILES

TEXTILES ACCEPTÉS

- Tous les vêtements
- Le linge de maison ou d'ameublement (draps, couvertures, nappes, rideaux)
- Les chaussures



Attention

Les vêtements doivent être propres, secs et les chaussures nouées par paire. Le tout emballé dans des sacs fermés.







refashion.fr

DÉCHÈTERIE GRATUITE



La déchèterie de Meudon est accessible uniquement sur rendez-vous.



LIEU: Route du pavé des Gardes 92190 - Meudon



HORAIRES: du lundi au samedi de 7h à 12h et de 13h30 à 18h30 (19h30 du 1er avril au 31 octobre) et le dimanche de 9h à 12h30. Fermée le 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.



DÉCHETS ACCEPTÉS

Cartons, ferrailles et métaux non ferreux, moquette, polystyrène, vitrage, plastique, déchets d'ameublement (literie, chaise, armoire, table...), déchets végétaux, gravats, terre, matériaux de démolition ou de bricolage bois (palettes, cagettes, bois massif...), textiles, déchets toxiques (solvants, peintures, aérosols, vernis, colles, produits phytosanitaires...), huiles usagées, Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) (petits et gros électroménagers, écrans, matériel informatique...), lampes usagées, piles et accumulateurs, batteries, déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI), cartouches, toners, bouteilles de gaz et extincteurs.

MODALITÉS D'ACCÈS

Accès gratuit aux particuliers sur rendez-vous.

Pour prendre rendez-vous: valleesud.fr ou **0 800 10 10 21** (appel non surtaxé)



CONNAISSEZ-VOUS LE DÉFI ZÉRO DÉCHET?



Apprenez à réduire vos déchets ! Le but n'est pas d'arriver à zéro, mais

de prendre conscience de la quantité de déchets jetée chaque année et de la diminuer progressivement. Au-delà des bénéfices pour l'environnement, le Défi Zéro Déchet permet aussi de faire des économies et de prendre soin de sa santé.

- En moyenne **200 foyers** inscrits chaque année depuis 2018.
- De nombreux **ateliers pratiques** organisés en semaine et le week-end, dans les 11 villes du Territoire pour aider les participants à adopter les écogestes. Ateliers **couture, faire soi-même** (cosmétique et ménager), **cuisine** et aussi ateliers **partage**.
- > Un accès au portail Zéro déchet avec l'ensemble des ressources (évènements, écogestes...).
- Les participants réalisent des pesées de leurs déchets (profil « candidat ») et mettent en évidence la réduction des déchets de la communauté Zéro Déchet par rapport aux tonnages collectés sur le Territoire. On observe en moyenne **10 tonnes de déchets évitées** par saison de Défi (depuis 2020).

La saison 2025-2026 est lancée et se terminera avant les grandes vacances scolaires (fin juin).

Les inscriptions restent ouvertes pendant toute la durée du Défi avec le profil « riverain ». En vous inscrivant, vous aurez accès à l'ensemble des ressources sur le portail Zéro Déchet.



LE PORTAIL ZÉRO DÉCHET!

Un site internet dédié à l'opération a été développé pour faciliter le suivi du Défi. Découvrez toutes les actualités après inscription sur **valleesud.fr** et bénéficiez ainsi d'un accompagnement et d'écogestes adaptés à votre quotidien.



Vous ne souhaitez pas vous lancer tout de suite ? Consulter le guide des écogestes sur valleesud.fr rubrique gestion des déchets.

DES RÈGLES POUR LE BON DÉROULEMENT DES COLLECTES

Les collectes sont réalisées tous les jours de l'année y compris les jours fériés. La présence de bacs sur l'espace public en dehors des jours et horaires de collecte est interdite. Tout déchet au sol est prohibé. Toute infraction pourra être verbalisée par les autorités compétentes.



LA COLLECTE DU MATIN A LIEU À PARTIR DE 5H30, les bacs doivent être sortis, couvercles fermés, la veille au soir à partir de 20h ou avant 5h30.

Pour ne pas gêner la circulation des piétons, vos bacs doivent être rentrés le plus tôt possible après la collecte.

Bon à savoir!

Si la capacité de vos bacs s'avère surdimensionnée (ou sous-dimensionnée) ou si vous souhaitez des bacs supplémentaires, faites-en la demande gratuitement sur **valleesud.fr**



PENSEZ-Y

Générez votre calendrier de collecte personnel directement depuis valleesud.fr

Renseignez votre commune et votre rue, votre PDF est prêt!



MES JOURS DE COLLECTE 2026

Vallée Sud Grand Paris

Cochez les secteurs dont vous dépendez afin de visualiser en un clin d'œil vos jours de collecte!



EMBALLAGES ET PAPIERS

Mardi matin



EMBALLAGES EN VERRE

Jeudi matin



ORDURES MÉNAGÈRES

Lundi matin Mercredi matin Vendredi matin



VÉGÉTAUX DE JARDIN

Dépôt le mercredi, tous les 15 jours, du 11 mars au 16 décembre inclus de 12h à 18h au Centre Technique Municipal *(3 rue Paul Bert à Montrouge)* ou

à la déchèterie de Meudon sur rendez-vous

ENCOMBRANTS, DÉCHETS TOXIQUES ET DEEE À LA DEMANDE UN SEUL SERVICE VALLÉE SUD RECYCLE





www.valleesud.fr > rubrique gestion des déchets

Plus d'informations en page 3



DU 26 DÉCEMBRE 2025 AU 30 JANVIER 2026

Les sapins de Noël sans flocage ni décorations sont collectés en enclos.

0.00	
	_
	_
	_

Téléchargez votre calendrier de collecte sur valleesud.fr !







Rubrique gestion des déchets



Des chargés de relation citoyenne à votre écoute

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 12H30 ET DE 13H30 À 18H00





Des ambassadeurs du tri SUR LE TERRAIN POUR VOUS

SENSIBILISER AUX CONSIGNES DE TRI









